

## Vacance de poste

La commune de Weiswampach se propose d'engager

### un fonctionnaire communal B1 administratif (m/f/d)

pour les besoins du bureau de la population

catégorie de traitement B, groupe de traitement B1, sous-groupe administratif  
à raison de 100 % (40 heures par semaine).

(Création de poste, décision du conseil communal du 20.05.2022  
approuvée ministère de l'Intérieur le 27.06.2022 Réf n° 900/22)

#### **Conditions d'admissibilité :**

- être ressortissant d'un Etat membre de l'Union européenne tel que déterminé par l'article 2 de la loi modifiée du 24 décembre 1985 fixant le statut général des fonctionnaires communaux;
- faire preuve d'une connaissance adéquate des trois langues administratives (français, allemand et luxembourgeois) telles que définies par la loi modifiée du 24 février 1984 sur le régime des langues;
- être détenteur soit du diplôme luxembourgeois de fins d'études post primaires (7 années) ou d'un certificat d'études reconnu équivalent par le ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse;
- avoir réussi à l'examen d'admissibilité dans le groupe de traitement B1, sous-groupe administratif.

#### **Documentation:**

La lettre de motivation doit être accompagnée:

- d'une notice biographique détaillée (CV) avec photo récente;
- d'une photocopie (recto/verso) de la carte d'identité ou du passeport;
- d'une copie de la carte de sécurité sociale;
- d'un extrait récent (< 3 mois) de l'acte de naissance;
- d'un extrait récent (< 3 mois) du casier judiciaire (bulletin no. 3);
- d'une copie des diplômes et certificats d'études requis;
- d'une copie des documents attestant la réussite à l'examen d'admissibilité dans le groupe de traitement B1, sous-groupe administratif;
- d'un certificat d'affiliation reprenant les occupations enregistrées auprès de la CCSS (demande en ligne).

#### **Contact:**

Secrétariat communal (par email: [secretariat@weiswampach.lu](mailto:secretariat@weiswampach.lu) ou par tél. : 97.80.75-20).

#### **Délai d'inscription:**

Les candidats voudront adresser leur demande au collège des bourgmestre et échevins de la commune de Weiswampach, Om Leempuddel, L-9991 Weiswampach pour **le jeudi 18 juin 2026 au plus tard**.

**Des entretiens éventuels pour les candidats sélectionnés auront lieu le 30 juin 2026 et/ou le 2 juillet 2026.**

En déposant son dossier, l'intéressé donne son accord à l'administration communale d'utiliser ses données personnelles dans le cadre du procès de recrutement conformément aux dispositions du règlement européen sur la protection des données personnelles (UE 2016/679).

Les demandes incomplètes ne seront pas prises en considération.

Un descriptif détaillé du poste en question est publié sur le site internet [www.weiswampach.lu](http://www.weiswampach.lu).

Weiswampach, le 30 mai 2026

Le collège des bourgmestre et échevins,



